

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

Feuilleton du Courrier du Canada
QUEBEC, 24 Decembre 1878--No 237

L'île Mystérieuse

TROISIÈME PARTIE.

"Le Secret de L'île."

Par JULES VERNE.

[SUITE.]

Les choses avaient bien changé ! Au lieu d'une seule colonne de fumée, il en comptait treize qui fusaient hors de terre, comme si elles eussent été violemment poussées par quelque piston. Il était évident que l'écorce terrestre subissait en ce point du globe une pression effroyable. L'atmosphère était saturée du gaz sulfureux, d'hydrogène, d'acide carbonique, mêlés à des vapeurs aqueuses. Cyrus Smith sentait frémir ces tufs volcaniques dont la plaine était semée, et qui n'étaient que des cendres pulvérisées dont le temps avait fait des blocs durs, mais il ne vit encore aucune trace de laves nouvelles.

C'est ce que l'ingénieur put constater plus complètement, quand il observa tout le revers septentrional du mont Franklin. Des tourbillons de fumée et de flammes s'échappaient du cratère ; une grêle de scories tombait sur le sol ; mais aucun épanchement lavique ne s'opérait par le goulot du cratère, ce qui prouvait que le niveau des matières volcaniques n'avait pas encore atteint l'orifice supérieur de la cheminée centrale.

— Et j'aimerais mieux que cela fût ! se dit Cyrus Smith. Au moins serais-je certain que les laves ont repris leur route accoutumée. Qui sait si elles ne se déverseront pas par quelque nouvelle bouche ? Mais là n'est pas le danger ! Le capitaine Nemo l'a bien pressenti ! Non ! le danger n'est pas là !

Cyrus Smith s'avança jusqu'à l'énorme chaudière dont le prolongement encastrait l'étroit golfe de Requien. Il put donc examiner suffisamment de ce côté les anciennes zébrures de laves. Il n'y avait pas de doute pour lui que la dernière éruption ne remontât à une époque très-éloignée.

Alors il revint sur ses pas, prêtant l'oreille aux roulements souterrains qui se propageaient comme un tonnerre continu, et sur lequel se détachaient d'éclatantes détonations. A neuf heures du matin, il était de retour au corral.

Ayrton l'attendait.
— Les animaux sont pourvus, monsieur Smith, dit Ayrton.

— Bien, Ayrton.

— Ils semblent inquiets, monsieur Smith.

— Oui, l'instinct parle en eux, et l'instinct ne trompe pas.

— Quand vous voudrez...

— Prenez un fanal et un briquet, Ayrton, répondit l'ingénieur, et partons.

Ayrton fit ce qui lui était commandé. Les onagras, dételés, erraient dans le corral. La porte fut fermée extérieurement, et Cyrus Smith, précédant Ayrton, prit, vers l'ouest, l'étroit sentier qui conduisait à la côte.

Tous deux marchaient sur un sol ondulé par les matières pulvérisées tombées du nuage. Aucun quadrupède n'apparaissait sous bois. Les oiseaux eux-mêmes avaient fui. Quelquefois, une brise qui passait soulevait la couche de cendre, et les deux colons, pris dans un tourbillon opaque, ne se voyaient plus. Ils avaient soin alors d'appliquer un mouchoir sur leurs yeux et leur bouche, car ils couraient le risque d'être aveuglés et étouffés.

Cyrus Smith et Ayrton ne pouvaient, dans ces conditions, marcher rapidement. En outre, l'air était lourd, comme si son oxygène eût été en partie brûlé et qu'il fût devenu impropre à la respiration. Tous les cent pas, il fallait s'arrêter et reprendre haleine. Il était donc plus de dix heures, quand l'ingénieur et son compagnon atteignirent la crête de cet énorme entassement de roches basaltiques qui formait la côte nord-ouest de l'île.

Ayrton et Cyrus Smith commencèrent à descendre cette côte abrupte,

en suivant à peu près le chemin détestable qui, pendant cette nuit d'orage, les avait conduits à la crypte Dakkar. En plein jour, cette descente fut moins périlleuse, et, d'ailleurs, la couche de cendres, recouvrant le poli des roches, permettait d'assurer plus solidement le pied sur leurs surfaces déclinées.

L'épaulement qui prolongeait le rivage, à une hauteur de quarante pieds environ, fut bientôt atteint. Cyrus Smith se rappelait que cet épaulement s'abaissait par une pente douce, jusqu'au niveau de la mer. Quoique la marée fût basse en ce moment, aucune grève ne découvrait, et les laves, salées par la poussière volcanique, venaient directement battre les basaltes du littoral.

Cyrus Smith et Ayrton retrouvèrent sans peine l'ouverture de la crypte Dakkar, et ils s'arrêtèrent sous la dernière roche, qui formait le palier inférieur de l'épaulement.

— Le canot de tôle doit être ? dit là l'ingénieur.

— Il y est, monsieur Smith, répondit Ayrton, attirant à lui la légère embarcation, qui était abritée sous la voûture de l'arcade.

— Embarquons, Ayrton.

Les deux colons s'embarquèrent dans le canot. Une légère ondulation des laves l'engagea plus profondément sous le cintre très-surbaissé de la crypte, et là, Ayrton, après avoir battu le briquet, alluma le fanal. Puis, il saisit les deux avirons, et le fanal ayant été posé sur l'étrave du canot, de manière à projeter ses rayons en avant, Cyrus Smith prit la barre et se dirigea au milieu des ténèbres de la crypte.

Le *Nautilus* n'était plus là pour embraser de ses feux cette sombre caverne. Peut-être l'irradiation électrique, toujours nourrie par son foyer puissant, se propageait-elle encore au fond des eaux, mais aucun éclat ne sortait de l'abîme, où reposait le capitaine Nemo.

La lumière du fanal, quoique insuffisante, permit cependant à l'ingénieur de s'avancer, en suivant la paroi de droite de la crypte. Un silence sépulcral régnait sous cette voûte, du moins, dans sa portion antérieure, car bientôt Cyrus Smith entendit distinctement les grondements qui se dégageaient des entrailles de la montagne.

— C'est le volcan, dit-il.

Bientôt avec ce bruit, les combinaisons chimiques se traînaient par une vive odeur, et des vapeurs sulfureuses saisirent à la gorge l'ingénieur et son compagnon.

— Voilà ce que craignait le capitaine Nemo ! murmura Cyrus Smith, dont la figure pâlit légèrement. Il faut pourtant aller jusqu'au bout.

— Allons ! répondit Ayrton, qui se courba sur ses avirons et poussa le canot vers le chevet de la crypte.

Vingt-cinq minutes après avoir franchi l'ouverture, le canot arrivait à la paroi terminale et s'arrêtait.

Cyrus Smith, montant alors sur son banc, promena le fanal sur les diverses parties de la paroi, qui se paraissait de la cheminée centrale de la crypte. Quelle était l'épaisseur de cette paroi ? Était-elle de cent pieds ou de dix ? on n'eût pu le dire. Mais les bruits souterrains étaient trop perceptibles pour qu'elle fût bien épaisse.

L'ingénieur, après avoir exploré la muraille suivant une ligne horizontale, fixa le fanal à l'extrémité d'un aviron, et il le promena de nouveau à une plus grande hauteur sur la paroi basaltique.

Là, par des fentes à peine visibles, à travers les prismes mal joints, transparaissait une fumée acre, qui infestait l'atmosphère de la caverne. Des fractures zébraient la muraille, et quelques-unes, plus vivement dessinées, s'abaissaient jusqu'à deux ou trois pieds seulement des eaux de la crypte.

Cyrus Smith resta d'abord pensif. Puis, il murmura encore ces paroles :

— Oui ! le capitaine avait raison ! Là est le danger, et un danger terrible !

Ayrton ne dit rien, mais, sur un signe de Cyrus Smith, il reprit ses avirons, et, une demi-heure après, l'ingénieur et lui sortaient de la crypte Dakkar.

(à suivre.)

Des fruits américains pour un montant de trois millions ont été exportés l'année dernière. En 1863 le produit total de ces exportations ne s'élevait qu'à deux cent mille piastres.

L'ÉDUCATION

Les pouvoirs publics, il faut le reconnaître, ont fait beaucoup pour l'enseignement depuis un demi-siècle. Il reste à se demander si le résultat répond à leurs efforts. Le rapport décennal du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts ne donne pas une idée bien avantageuse de l'état de l'enseignement supérieur. On y voit manifestement, quoique le ministre se garde de toucher à ce point, que rien ne nuit plus à l'instruction, que l'excès même de l'instruction. Le baccalauréat est la ruine des études. L'enseignement supérieur n'existe presque plus aujourd'hui parce qu'il y a trop de bacheliers. Un ministre soucieux du progrès des études aurait fait tourner la statistique à cette conclusion. M. Bardoux se contente d'exposer une situation éminemment critique, sans y chercher d'autre remède que de vains expédients.

A plusieurs reprises, il lui faut constater la décadence des hautes études, qui tient à la fois au manque d'élèves et aux résultats médiocres de l'enseignement. Les facultés de droit et de la médecine sont, par exception aux autres, très-peuplées. Quand on y regarde de plus près, on constate que leur population, si nombreuse qu'elle soit, n'est point un signe de prospérité de l'enseignement. Le rapport ne dit pas ce que sont les jeunes médecins qui sortent des écoles de Paris, de Montpellier ou de Nancy, mais il constate, pour les écoles de droit, que "les licenciés et quelquefois les docteurs en sortent connaissant à peine les noms de Cujas, de Doneau, de Domat et de Pothier." Ce que sont des licenciés et des docteurs qui ont pu suivre des cours pendant trois ou cinq ans et prendre leurs grades, sans même connaître de nom les plus illustres jurisconsultes, on n'a pas besoin de le demander au ministre de l'instruction publique ; son observation le dit assez. Personne ne pourrait mieux dire à quel point les études de droit sont superficielles dans les facultés de l'État, et combien les diplômés y ont peu de valeur. Faire son droit jusqu'à un doctorat sans avoir lu Domat et Pothier, sans avoir ouvert une seule fois le *Digeste*, c'est un problème que résolvait couramment les étudiants d'aujourd'hui et dont on ne leur demande pas compte aux examens.

Pour les étudiants en médecine, le ministre a négligé de faire remarquer qu'ils ne connaissent pas plus Hippocrate et Galien que leurs camarades des écoles de droit Ulpien et Papinien. Le fait est que les jeunes gens d'aujourd'hui n'étudient plus la médecine ou le droit pour les savoir ; ils n'en apprennent que ce qui est requis pour les examens. Les mœurs du quartier latin ne concordent guère avec des habitudes de travail. En dehors du programme d'examen, il ne faut rien demander aux jeunes aspirants au diplôme d'avocat et de médecine. Ce ne sont pas eux qui fournissent des auditeurs aux cours, de plus en plus déserts, des lettres et des sciences. Le dernier roman à la mode, la politique, l'absinthe, le bal Bullier et le reste les occupent davantage.

On est frappé de l'infériorité de la génération actuelle de médecins et d'avocats sur les précédentes. Autrefois, ceux qui exerçaient ces nobles professions étaient généralement des hommes d'un esprit cultivé, d'une érudition étendue ; ils avaient commerce avec l'antiquité, et il n'était pas rare qu'ils joignissent à la science du droit et de la médecine des connaissances sérieuses de théologie, d'histoire, de littérature.

Que d'écrivains érudits, de jurisconsultes, d'épigraphistes, d'antiquaires de goût on compterait parmi eux ! Aujourd'hui, pour la plupart, ils ne savent rien en dehors de leur profession. Un médecin ou un avocat qui entend seulement le latin est une rareté. On ne voit pas cependant que les uns soient plus habiles dans leur art et les autres plus versés dans la jurisprudence. On pourrait plutôt affirmer que la science du droit et de la médecine ont dû beaucoup perdre à cette brusque scission survenue entre l'ancien temps et le nôtre, non-seulement par suite du mépris que les modernes font superbelement du passé, mais aussi par l'effet de l'ignorance où ils sont des langues savantes. Tout ce qui était écrit en latin ou en grec et qui n'a pas été traduit, est aujourd'hui à peu près perdu pour la science. La plupart de nos gens de robe et de nos praticiens ne seraient pas si dégénérés de leurs devanciers si d'abord ils avaient fait des études classiques plus sérieuses et s'ils

avaient complété ensuite leur instruction dans l'intervalle de leurs études professionnelles. Il est permis de croire que la science du droit si misérablement réduite aujourd'hui à la glose des codes, y aurait gagné en élévation et en solidité, et que la médecine, relevée par les principes de la philosophie, soutenue par les anciennes traditions, ne serait pas tombée dans ce matérialisme expérimental qui en est le fond.

La situation précaire des facultés des lettres et des sciences fait aussi l'objet des réflexions du ministre de l'instruction publique. Là il y a à constater le vide de plus en plus grand qui se fait autour de leurs chaires.

D'abord l'enseignement de la philosophie n'existe plus. Peut-être ne faut-il pas s'en plaindre, avec les idées qui régnaient dans l'université ; mais cette lacune n'en est pas moins la mesure d'une grande décadence intellectuelle. En 1810, il n'y avait pas de diplôme de bachelier sans un stage d'un an auprès du maître de philosophie. L'université impériale avait écrit sur la porte du baccalauréat : "Nul n'entre ici s'il n'est philosophe." Aujourd'hui dit le rapport ministériel, "la séparation est absolue, et il est rare que parmi ces milliers d'enfants qui se présentent annuellement au baccalauréat, il s'en trouve un seul qui ait suivi les cours de notre haut enseignement." Les bacheliers se font maintenant en fabrique et il n'y faut que le procédé et une certaine aptitude du sujet. Les humanités ne sont plus qu'un nom ; l'ensemble des classes ne forme plus qu'une longue préparation au baccalauréat, pour laquelle les empiriques ont sur les professeurs ordinaires l'avantage de prendre moins de temps.

Des quinze mille étudiants que comptent les diverses écoles de droit, de médecine et de pharmacie, et qui sont tenus de s'inscrire aux facultés des lettres et des sciences, il n'en est peut-être pas cent cinquante, pour toute la France, qui suivent ces cours. A Paris, on n'en trouverait pas trente. A quoi bon, d'ailleurs, puisqu'on devient médecin, avocat, pharmacien, sans avoir à montrer d'autres connaissances que celles des manuels spéciaux d'examen ? Ces pauvres facultés des sciences et des lettres sont-elles du moins assurées de recruter des auditeurs réguliers parmi les candidats à la licence ? Le ministre montre qu'il n'en est rien, et il avoue que même à Paris ces aspirants "forment autour de chacune des chaires un groupe médiocrement nombreux." On ne s'étonne pas que cette situation si misérable des facultés des lettres et des sciences ait été la préoccupation la plus constante des conseils de l'université. "Il était, en effet, inadmissible, comme le dit le rapport, que ces établissements fussent réduits au rôle de tribunaux d'examen, et qu'ils acceptassent comme une compensation du petit nombre de leurs élèves la clientèle précaire et parfois inquiétante d'assistants de tout sexe et de tout âge." Mais quel remède apporter à cet état de choses ? Les mesures prises jusqu'ici pour assurer des auditeurs aux facultés n'ont pas produit les résultats qu'on en attendait. Le ministre semble croire qu'il en sera autrement à l'avenir, mais on ne trouve à cet égard, dans son rapport, que les doléances de plus en plus vives et les vœux pratiquement stériles de ces facultés.

Cependant les établissements d'enseignement supérieur abondent à Paris et dans toute la France. Chaque année on ajoute des matières nouvelles et on multiplie les chaires. Le zèle des professeurs est stimulé par une augmentation incessante de traitement ; les avantages les plus enviables sont offerts aux élèves. Partout l'université fait agrandir ses bâtiments ; partout les largesses croissent ; le budget créent des laboratoires, des musées, des bibliothèques. Le ministre, que cette dépense émerveille, voudrait bien proclamer le progrès de l'enseignement supérieur ; malheureusement il se heurte toujours à la conclusion fatale de sa statistique, qui lui montre tout ce bel enseignement distribué à peu près en pure perte. C'est en vain que le ministre veut augmenter la dépense pour améliorer encore le matériel des hautes études.

Ce n'est pas l'outil qui manque le plus, c'est l'ouvrier. On cherche le remède à côté du mal. Le mal est dans l'instruction elle-même ; il faudrait seulement avoir le courage de l'y voir ; il faudrait rompre avec le préjugé de la diffusion de l'enseignement, diminuer l'importance du diplôme au lieu de l'accroître sans cesse, abattre le baccalauréat lui-

même. L'enseignement supérieur existerait s'il y avait encore un enseignement secondaire. Par une erreur radicale, l'enseignement classique, qui devrait être le partage de l'élite de la jeunesse, n'est plus que le baccalauréat mis à la portée de tout le monde, ce baccalauréat dont on a fait par le plus sot abus la condition de toutes les carrières.

Plus les études sont répandues, plus leur niveau s'abaisse pour descendre à la moyenne des esprits. Aujourd'hui, elles n'ont plus d'autre règle que de s'accommoder aux nécessités du diplôme et de rendre ce diplôme lui-même accessible à tous. Ceux qui ont obtenu ce bienheureux parchemin ne voient plus rien au delà. N'ayant rien commencé de sérieux ni pris le goût des études, ils s'en tiennent au diplôme, qui leur ouvre la carrière où ils entrent avec le seul souci d'en obtenir un autre, qui les constituera médecin, avocat ou pharmacien. Le diplôme domine tout l'enseignement. Les premières études commencent pour le diplôme, les dernières s'achèvent pour lui aussi. Or presque personne, et le ministre non plus ne s'avise que là est le vice de l'enseignement. Au lieu de réformer un pareil système d'études, on le développe, on le propage, et les admirateurs de la société moderne et de la république ne cessent de crier au progrès. On dépense, on crée, on organise sans cesse, on fait tout, sauf ce qu'il faudrait pour relever les études et créer un véritable enseignement supérieur. On n'y arrivera pas sans supprimer d'abord la tutelle de l'État et sans rendre à l'enseignement la liberté légitime dont il a besoin pour se développer.

Le zèle avec lequel M. Bardoux s'acquittait des diverses besognes de son triple ministère n'est pas toujours selon la sagesse. En fait d'enseignement surtout, il ferait peut-être mieux de moins se souvenir qu'il est ministre de l'instruction publique et de laisser les innovations et les réformes à des successeurs plus expérimentés que lui, s'il s'en rencontre sur le chemin de la République. Ces jours derniers, M. Bardoux a cru opportun de reprendre pour son compte quelques-unes des idées émises en 1872 par M. Jules Simon, dans une circulaire qui fit quelque bruit au sein de l'Université et au dehors. En vertu de son autorité, sinon de son expérience, le ministre veut être renseigné sur la nature et le nombre des devoirs écrits donnés par semaine, afin de voir s'il n'y aurait pas lieu d'en sacrifier quelques-uns au profit des explications et des lectures. Il s'agit, dans la pensée ministérielle, de lectures d'ouvrages entiers, dont il serait rendu compte en classe, et de larges explications des auteurs classiques.

Le *Journal des Débats*, qui approuve l'idée de la circulaire de M. Bardoux, comme il approuvait le plan de M. Jules Simon, attribue l'insuccès de la réforme de 1872 au 16 mai. Cette malheureuse date est bien coupable en vérité. Toutefois, ne pourrait-on pas chercher ailleurs la raison des obstacles qu'ont rencontrés les innovations ministérielles ? La méthode de M. Jules Simon était-elle aussi rationnelle et surtout aussi efficace que parait le croire M. Bardoux, en prescrivant d'y revenir ? N'a-t-elle pas été négligée dans les classes, plutôt à cause de ses inconvénients pratiques qu'en raison des événements parlementaires du 16 mai ? L'Université ne fit point généralement bon accueil aux idées de M. Jules Simon. Cette méthode curieuse de lectures et de larges explications ne parut pas très favorable au travail, ni même à la formation de l'esprit, qui est en somme toute la raison des études classiques. Lire en entier les plus beaux ouvrages de l'antiquité est assurément fort agréable ; mais le tout est d'y arriver par une connaissance suffisante du grec et du latin. Comment acquérir cette connaissance ? Sera-ce en lisant, lisant, lisant ? Sera-ce en traduisant sommairement, à la hâte, avec le français en regard de l'original ? La plupart des maîtres n'ont point cru que ce procédé expéditif pris comme base de l'enseignement des langues classiques, pût donner de bons résultats. Bref, la méthode de M. Jules Simon restera dans son livre.

Ce n'est pas, de l'avis de personnes compétentes, qu'il n'y eût rien de bon dans les propositions de l'ancien professeur de Sorbonne, mais ce qu'il préconisait comme une nouveauté pour les établissements universitaires existait déjà ailleurs. En retenant de ses idées, un peu mêlées, un peu confuses, ce qu'elles avaient de juste, on lui répondit que les améliorations légitimes signalées par lui étaient depuis longtemps la règle de l'enseigne-

ment des maisons religieuses. Seulement, les deux méthodes d'explication et de lecture, qui s'excluent l'une l'autre dans la pratique universitaire comme dans la réforme de M. Jules Simon, sont employées concurremment dans les établissements ecclésiastiques. Le *Ratio studiorum* de la compagnie de Jésus, d'où presque toutes les maisons d'enseignement chrétien ont tiré leurs règles, prescrit à la fois la prélection et la lecture courante.

Rien de mieux approprié à l'étude des langues classiques, que cette méthode combinée qu'on rappelait ici dernièrement à propos de l'excellent *Lexicon latinum*, du P. Wagner. Tous les jours, pendant les six ans du *Cursus studiorum*, l'élève assiste, au commencement de chaque classe, à une prélection. C'est-à-dire à une explication d'un passage ordinairement court et pris dans Cicéron. "Ce passage est, suivant le degré de la classe, envisagé à tous les points de vue : grammatical, littéraire, historique, moral ; chaque phrase donne lieu à autant de phrases d'imitation qu'elle renferme de difficultés ; des questions de toute sorte analysent les pensées, les expressions, mettent à nu l'artifice de la composition pour le choix des mots, des constructions, des figures ; puis vient quelquefois sur-le-champ, du moins dans un prochain devoir, l'imitation sous toutes formes : l'élève s'approprie ainsi, comme par enchantement, à son insu et malgré lui, les expressions de Cicéron ; il peut alors exprimer ses idées en latin cicéronien ; car les thèmes qu'on lui donne, nullement improvisés, sont l'application de ses versions, et notamment de la prélection : " *Scribendi argumentum non dicendum ex tempore, sed meditando et fere de scripto.* "

A la prélection s'ajoute, dans la méthode du *Ratio studiorum*, la traduction curieuse, ou plutôt la lecture courante des auteurs, par grands fragments ou en entier, particulièrement des historiens et des poètes, exercices dont M. Jules Simon, et M. Bardoux après lui, voudraient faire la principale occupation des classes.

Assurément, l'explication toute seule sans la lecture est sèche et de médiocre profit pour l'intelligence, mais la lecture sans la prélection serait tout à fait stérile. Le système des novateurs tend d'ailleurs, dans son esprit général, à supprimer le travail laborieux, l'application suivie, la peine féconde sans laquelle il ne s'obtient rien de sérieux, ni de durable : au lieu d'approfondir les difficultés, de pénétrer le sens des choses, de travailler obstinément jusqu'à ce que le mot ou l'idée vienne, selon qu'il s'agit d'une version ou d'une composition, l'élève lira plus ou moins superficiellement, à l'aide d'une traduction, un dialogue de Platon, un chant de l'*Enéide*, un livre de Tite-Live. Peu ou point de versions, ni de thèmes, ni de vers latins. Au bout de ses classes, le jeune humaniste aura peut-être parcouru le cycle de la littérature classique ; mais à cette lecture rapide et facile, se sera-t-il formé aussi bien l'esprit, aura-t-il acquis une égale connaissance des langues anciennes ? Pour en douter, il suffit de constater que l'Université s'est généralement refusée à l'expérience que son ministre voulait lui imposer. Instinctivement l'on s'est délié de ce procédé à la vapeur qui sent trop le siècle, de cette tendance ambitieuse à l'universalité qui se produit dans tous les ordres d'instruction.

Le plus sûr, à notre avis, est de s'en tenir à l'ancienne méthode du *Ratio studiorum*, qui a formé des générations scolaires incontestablement supérieures aux nôtres. C'est là qu'il faut en revenir, comme à la meilleure discipline des études classiques, si amoindries déjà par les nécessités du baccalauréat. Tant que du moins subsistera le système actuel des humanités, il serait téméraire d'essayer d'autres manières d'apprendre les langues et d'étudier les auteurs classiques. L'expérience est une grande autorité qu'on ne doit pas facilement abandonner.

Il restera néanmoins à rechercher si cet ordre d'études, qui a prévalu depuis la Renaissance, est le meilleur. On pourra toujours croire qu'un autre système d'éducation intellectuelle, plus rapproché des idées de saint Augustin et de la méthode du moyen âge, serait peut-être préférable à l'enseignement littéraire mis en faveur par suite d'un engouement quelque peu exagéré pour la belle antiquité. Comme une bonne pédagogie doit tendre au développement de l'esprit, à la formation de l'homme, il est permis de douter que le système des humanités soit le meilleur moyen de mettre l'homme en possession de tou-

tes ses facultés, dans la vérité de son être et de sa loi. Bien des raisons même porteraient à croire que l'œuvre de Dieu, étudiée à la lumière de la théologie, de la philosophie et des sciences, fournirait à l'esprit du jeune homme un meilleur texte que le grec si harmonieux qu'il soit, d'Homère, et que le latin le plus élégant de Cicéron.

Cette méthode d'initiation intellectuelle par l'étude de l'homme et de la nature serait peut-être plus féconde, comme elle est aussi plus conforme à la fin de l'homme et au but de l'éducation. La culture littéraire formerait le complément de l'intelligence. L'enfant apprendrait à penser avant que d'apprendre à écrire; dans l'éducation, l'idée primerait la forme. Mais cette voie nouvelle est encore à frayer, et jusqu'à ce que quelqu'un l'ait montrée, il faut s'en tenir à la méthode classique consacrée par l'usage, et ne point y vouloir de ces innovations à la manière des Fortoul, des Jules Simon et des Bardoux, qui ne feraient que jeter le trouble dans les études et en amoindrir encore les résultats. Pour tenter d'aussi importantes expériences que celles des réformes de l'enseignement, il faudrait d'autres guides que ceux-là. Suivons du moins les anciens, faute de mieux.

ARTHUR LOTH.

CANADA

QUEBEC, 24 DECEMBRE 1878.

EST-CE UN SCANDALE ?

Le gouvernement-Joly qui avait pris, disait-on, un trésor vide, est capable aujourd'hui d'acheter à droite et à gauche des propriétés de grande valeur!

Le gouvernement-DeBoucherville payait toujours trop cher les terrains dont il avait besoin pour les améliorations publiques, et ne voilà-t-il pas maintenant que le pur cabinet-Joly paie le double de son prédécesseur!

Comment expliquer une ligne de conduite aussi étrange, aussi extraordinaire, de la part du gouvernement libéral de Québec.

Il y a deux ans, le cabinet-DeBoucherville pouvait acheter trente acres de la ferme Gale, à Montréal, pour sept cents du pied.

Aujourd'hui, le cabinet Joly paie pour ce terrain douze cents et demi!

Cependant, la propriété a diminué de valeur. Comment expliquer cela? N'y a-t-il pas là-dessous quelque spéculation véreuse?

On dit que l'hon. M. Starnes, président du Conseil Législatif, a des intérêts dans cette ferme-Gale.

Après avoir escamoté le pouvoir, le gouvernement-Joly s'occupe-t-il en ce moment à piller le trésor provincial?

Le prix de douze cents et demi le pied pour un terrain qui n'en vaut pas cinq aujourd'hui, et que l'on pouvait acquérir pour sept cents il y a deux ans, est exorbitant.

Ce n'est pas tout, voici un nouvel achat plus remarquable que le premier.

Le cabinet-Joly a acheté une partie de la propriété-Bellerive, près de la rue Papineau, à Montréal, pour soixante cents le pied. Cette propriété d'après l'opinion des meilleurs estimateurs ne vaut pas plus de vingt cents le pied. Les heureux vendeurs sont MM. Desmaréteau et autres, de chauds partisans du gouvernement libéral. L'hon. M. Joly a payé quarante-cents de trop par pied!

Jolie spéculation!

Voilà comment l'économiste gouvernement local gaspille les deniers de la province.

L'autre jour, M. Joly payait dix mille piastres pour une propriété qu'il évaluait à deux mille cinq cents piastres, quelques heures avant son achat.

Les députés devraient presser la convocation des chambres locales, afin de mettre un terme aux spéculations de toutes sortes qu'opère le gouvernement-Joly, et qui ruinent notre province.

M. Joly vs M. Letellier

Le 18 décembre dernier la Gazette de Montréal publiait un compte rendu de la visite de M. Joly à Sherbrooke et au chemin de fer Québec Central. Au lunch qui a suivi cette visite, M. Joly a fait un discours dans lequel nous trouvons ce qui suit:

"J'ai été agréablement surpris de ce que j'ai vu aujourd'hui. Je savais que les citoyens des Townships de l'Est avaient entrepris de grands travaux de chemin de fer, mais je ne me faisais pas une idée de l'immensité de leurs entreprises. Je ne suis pas moins surpris de constater qu'ils ont si bien exécuté ces ouvrages. Cela montre ce que peuvent faire l'énergie, l'esprit d'entreprise et le courage même en dépit des plus grandes difficultés et je dois dire que la province doit une dette de reconnaissance éternelle aux hommes qui ont engagé et risqué leur fortune dans ces entreprises de chemin de fer destinées à ouvrir le pays. On ne peut plus insinuer (attrapez M. Letellier) que ces chemins ne sont entrepris qu'à titre d'expérience, commencés avec témérité et continués avec indifférence. Ce sont de grandes entreprises nationales dans l'intérêt du peuple, et non des rings, comme le disait M. Letellier. L'énergie et la vigueur déployées partout me plaisent infiniment et font l'éloge des hommes engagés dans ces entreprises."

Le compte-rendu ajoute: "L'auditoire a entendu avec plaisir M. Joly contredire ce qui a été dit si souvent pendant les élections au sujet des "rings", concernés dans ces entreprises." Nous n'en sommes pas moins heureux, mais un homme que ces paroles de M. Joly, n'amuseront pas, c'est son chef, M. Letellier: "Quoi, va s'écrier l'antocrate de Spencer Wood, en revoyant son premier-ministre, vous avez osé contredire carrément l'accusation la plus sérieuse que j'aie lancée contre vos prédécesseurs! C'est incroyable! Si je vous traitais avec la centième partie de la sévérité que j'ai déployée contre M. Boucherville, je vous donnerais votre feuille de route."

Cette accusation de M. Letellier, dirigée contre ses ex-ministres et contre laquelle M. Joly vient de s'inscrire en faux, est d'une gravité qui a pu échapper à bien des personnes peu au courant des usages constitutionnels et des rapports qui doivent exister entre le chef de l'Exécutif et ses ministres. On sait que dans son mémoire à Lord Dufferin, M. Letellier accusait M. DeBoucherville d'être entre les mains de "rings" de chemins de fer, lesquels lui donnaient sa majorité. Écoutez-le:

"Dans deux occasions différentes, après la session de 1874, je lui fis remarquer que des millions avaient été votés pour venir en aide aux chemins de fer à une époque où nos finances ne nous paraissent pas dans un état prospère d'autant plus que notre crédit se trouvait obéré dans les engagements pris pour assurer la construction du chemin de fer de Montréal, Ottawa et Occidental. Il avoua franchement que ces octrois tout en étant faits dans l'intérêt du développement de la province, avaient été accordés par des considérations politiques, que sans cela l'appui des députés dans les comités qui sont traversés par ces chemins de fer manquerait au gouvernement, qu'il n'y aurait aucune possibilité d'avoir une majorité et que des députés formaient des rings pour contrôler la Chambre."

M. DeBoucherville n'ignore pas que je lui dis alors qu'il était mieux de sauver la province qu'un gouvernement et que si son administration n'était pas assez forte pour résister à ces influences, il serait mieux pour lui de former un ministère honnête, choisis des deux côtés de la chambre, que de se soumettre plus longtemps à ces rings et à ces influences qui, de son propre aveu, entravaient la liberté de la Chambre."

Pour avoir une idée de la fausseté et de l'atrocité de l'accusation il faut se rappeler que pendant que M. Letellier prétendait que le gouvernement DeBoucherville était sous l'influence de ces "rings", ce gouvernement au contraire luttait contre des compagnies qui le pressaient d'augmenter les subsides aux chemins de fer du Sud. Il faut se rappeler que ces compagnies recevaient aide et encouragement des membres de l'opposition d'alors. En ouvrant les journaux de la chambre, nous trouvons la réfutation complète de l'accusation de M. Letellier.

Ainsi à la session de 1873 M. Pelletier, de Bellechasse, et M. Langeletier demandaient un subside plus considérable pour le Lévis et Kennébec et leurs demandes recevaient le vote de MM. Bisson, DeBeaujeu, Joly, Laframboise, Marchand et Molleur. En février 1874, une demande d'un subside nouveau était formulée pour les chemins du Sud-Est, de Montréal, Chambly et Sorel; de Québec et du Nouveau-Brunswick et de Missisquoi et la Rivière Notre. MM. Bachand, Chauveau, Irvine, Joly, Langelier, Marchand appuyaient ces demandes de leur vote pendant que le ministre et ses amis les repoussaient comme toutes les autres demandes que nous venons de mentionner. En 1875 M. Bachand faisait la proposition suivante votée par tous les membres de l'opposition:

"M. Bachand propose en amendement secondé par M. Cameron, que tous les mots après: "Que" jusqu'à fin de la motion soient retranchés et remplacés par les suivants que: "dans l'opinion de cette chambre la politique du gouvernement met en danger la construction du chemin de fer Montréal, Québec, Ottawa et Occidental et est en même temps injuste aux chemins de fer du côté Sud du St. Laurent."

Ce qu'il y a de plus infâme dans ceci, c'est que le dernier bill sur lequel M. Letellier appuyait son accusation, le bill qui sans augmenter les subsides accordés aux chemins modifiait la façon de les distribuer, n'a pas été mis de côté par ses ministres, et qu'il a été sanctionné par M. Letellier lui-même. Il y a dans tout cela quelque chose d'exclusivement grave. Comme nous venons de le faire voir, s'il y avait des rings ce n'était guère du côté de nos amis. Mais quand même cela aurait été, M. Letellier était-il fondé à divulguer une conversation qui aurait eu lieu entre lui et son premier ministre. Les rapports de cette nature entre le chef de l'exécutif et ses conseillers doivent être tenus secrets. C'est élémentaire. M. Letellier, lui, est allé jusqu'à prétendre qu'il a violé des secrets qui n'ont pu lui être confiés.

Cela donne la mesure de l'audace de M. Letellier, de son ignorance de ses devoirs et de son mépris pour les convenances. Entre le premier ministre et le Souverain doit exister une confiance réciproque dans la loyauté des uns et des autres. Ils doivent être convaincus que quoiqu'il arrive, leurs relations officielles ne tomberont jamais dans le domaine de la publicité. Or quel est l'homme politique qui, appelé à remplacer M. Joly, pourrait se fier à M. Letellier, compter sur sa discrétion? C'est assurément là un des côtés les plus sérieux de la question. Si le chef de l'exécutif est de force à abuser des confidences de son premier ministre comme M. Letellier veut faire croire qu'il l'est, il n'y a pas de gouvernement possible. Que M. Letellier a violé le secret le plus absolu auquel il est astreint, c'est inique, mais qu'il ment effrontément en prétendant de violer des confidences qui n'ont pu lui être faites, car M. DeBoucherville n'a pu lui parler de choses qui n'existaient pas, comme tout concourt à l'établir et les faits et les votes de la Chambre et M. Joly lui-même; c'est quelque chose d'infâme et qui demande l'attention de ceux qui sont chargés de défendre les principes du gouvernement responsable et de la simple honnêteté.

C'est là un côté de la question qu'il est important d'examiner dans le débat actuel.

La Minerre.

Bénédiction d'une nouvelle église à St. Dominique de la Jonquière, Saguenay.

La paroisse de St. Dominique de la Jonquière, l'une des plus considérables du diocèse de Chicoutimi, est située entre le Saguenay et le lac Kinogami; elle touche, d'une extrémité, à la paroisse de Chicoutimi, et de l'autre, à celle d'Hébertville. Les premières tentatives de colonisation, dans ce canton, datent de 1848, et presque tous les colons qui s'y fixèrent, venaient de la Malbaie, qui comprenait alors les paroisses de St. Irénée et de Ste. Agnès. En 1861, nous y vivions environ 32 familles; cette année, on y compte 1365 âmes. Cette paroisse fut d'abord desservie par les curés de Chicoutimi. Mgr Racine est le premier qui ait donné des missions régulières. La première fois qu'il s'y rendit, en 1862, peu de temps après son arrivée à Chicoutimi, il dut faire l'office dans une maison privée; la chapelle que l'on construisait n'avait pas encore de toit. Cependant, quinze jours plus tard, la sainte messe y fut célébrée, tant l'on mit d'ardeur à poursuivre les travaux. En 1866, M. F. Gagné fut nommé curé de St. Dominique; ses successeurs furent MM. Nap. Laliberté, Nap. Bégin, et le curé actuel, M. Hubert Kéroack.

L'accroissement de la population avait rendu la chapelle trop étroite depuis plusieurs années; d'ailleurs elle était d'une apparence bien peu en rapport avec les ressources de la paroisse. On songea donc à la remplacer par une construction en pierre qui vient d'être achevée. Ce superbe édifice d'environ 150 pieds de longueur, est bâti en l'un des plus beaux sites de St. Dominique, sur une élévation qui domine une bonne partie de la paroisse.

Pour apprécier à sa juste valeur la part de mérite qui revient au Rév. M. Kéroack, il n'y a qu'à penser aux difficultés, aux obstacles de toutes sortes qui ne manquent jamais de se présenter dans toute entreprise un peu considérable; si l'on considère, de plus, l'époque de crise commerciale que nous subissons et qui rend l'argent encore plus rare dans le Saguenay que dans le reste du pays, on ne sera pas étonné si nous disons que M. le curé de St. Dominique a fait une bien grande œuvre; on ne sera pas surpris, non plus, d'apprendre que ses paroissiens lui conservent la plus vive reconnaissance.

C'est pour faire la bénédiction de ce temple nouveau que Mgr l'Évêque de Chicoutimi arrivait à St. Dominique dimanche l'après-midi, le 15 du courant, accompagné de MM. V. A. Huart et Thos. Roberge, du Séminaire de Chicoutimi. Les détonations des armes à feu, les acclamations enthousiastes d'un peuple nombreux saluèrent l'arrivée de Sa Grandeur. M. Lévis Bergeron, qui conduisait Monseigneur, était celui qui l'avait aussi amené en 1862, lors de sa première visite de missionnaire en cet endroit. Les décorations que l'on voyait partout sur la route suivie par Sa Grandeur, disaient éloquemment que les paroissiens de St. Dominique voulaient recevoir de lui mieux le premier Pontife de ce diocèse.

Quelques instants après l'arrivée de Monseigneur, M. Onésime Brassard, maire de la paroisse, lui présenta une bien jolie adresse, toute remplie des plus beaux sentiments de respect, de dévouement et de reconnaissance envers celui qui fut autrefois leur pasteur. Sa Grandeur fit une réponse très-touchante à cette adresse; Elle assura les paroissiens de St. Dominique que son cœur se portait vers eux lorsque, comme évêque, Elle commença à béniir. Monseigneur fit aussi allusion à ses premières visites à St. Dominique, alors appelée Rivière-aux-Sables; il voyait devant lui l'un des premiers colons de cet établissement, dont il recevait alors l'hospitalité, M. André Bergeron, respectable vieillard qu'il appela du nom de patriarche de St. Dominique.

Ensuite, Monseigneur donna la bénédiction solennelle du St. Sacrement. Quand les ténèbres de la nuit se furent faites, on vit partout s'allumer des feux de joie, sur la place de l'église et sur les collines dalentour; l'un de ces feux que l'on avait fait sur un pic assez élevé, dut être aperçu d'Hébertville, de

Chicoutimi et de Ste-Anne. Pendant toute la soirée, ce ne fut que détonations d'armes à feu, pièces de feu d'artifice et cris de réjouissance.

Lundi matin, à neuf heures, Mgr de Chicoutimi fit la bénédiction de l'église. Puis une grande messe fut chantée par le Rév. M. H. Beaudet, curé de St. Alphonse, assisté du Rév. M. F. X. Delage, curé de N. D. de Laerrière, comme diacre, et du Rév. M. H. Kéroack, comme sous-diacre. Monseigneur, qui assistait sur un trône préparé avec un goût irréprochable, donna lui-même le sermon, montrant que l'Église est vraiment la maison de Dieu et la porte du ciel; il donna aussi des éloges mérités à ces bons paroissiens qui s'étaient imposés tant de sacrifices pour la construction de ce beau temple.

Tous ceux qui ont été présents à ces pieuses cérémonies, à ces brillantes démonstrations, en conserveront longtemps la mémoire. Sans doute, ce fut un jour de bien vive satisfaction pour Mgr de Chicoutimi; ce fut aussi un jour de bonheur pour les citoyens de St. Dominique, capable de leur faire oublier bien des privations et des sacrifices; car il en a fallu pour faire cette belle paroisse telle qu'elle est aujourd'hui.

CHRYSOPE.

Nous avons été induit en erreur, hier, en annonçant la mort de M. P. A. Tremblay.

Une infamie.

M. le Rédacteur, Je n'ai pas d'autre mot pour qualifier la conduite de gens qui profitent de la misère publique pour grossir leurs revenus et enlever leurs profits.

Il n'y a eu qu'un cri d'indignation, à bord du bateau traversier de Lévis, ce matin, quand le commis a annoncé que le prix de la traverse était élevé de 20 à 30 cents. Tout le monde était sans pression que 15 pour cent de dividende, peut-être 20, dans des temps où les meilleurs placements ne rapportent pas l'intérêt légal, étaient plus que suffisants pour satisfaire l'appétit des spéculateurs les plus affamés. Erreur!

Il n'y a rien d'insupportable comme le gain, rien d'indomptable comme la passion de tondre son prochain. Le fait est public; cette compagnie paye à ses actionnaires des dividendes énormes, et aux dépens de qui? d'un petit nombre de personnes qui versent dans sa caisse annuellement cinquante à soixante piastres. Ce sont pour la plupart de pauvres employés publics, des pères de famille, dont les moyens sont bien justes suffisants pour assurer l'existence de leurs familles. C'est à eux que des actionnaires dont les poches sont bourrées du dividende viennent tous les matins demander comme obole ce qui suffirait pour donner la nourriture journalière à toute une famille.

C'est à la fois une honte et une infamie, surtout quand l'on sait que le tiers des charges que l'on impose suffirait pour assurer aux actionnaires un dividende plus que raisonnable.

Puis, dans quelques jours, on les verra, pour briser l'œuvre de la nature qui vient en aide aux pauvres gens, glisser leurs bateaux dans les ténèbres de la nuit, afin de sauver leur gain; car tant de sordidités ne s'exhibe pas au grand jour.

Mais attendez; à force de se faire tondre le public finira par avoir l'échine sensible et mettra un terme à votre avidité.

Il y a quelques années, alors que les propriétaires de bateaux appartenant à Lévis, la corporation de Québec avait tous les hivers une arrivée d'officiers de police et de chercheurs d'aventures qui parcouraient les quais, pour soulever l'indignation contre la compagnie de la traverse: on s'emparait des bateaux, on assommait même les propriétaires et les capitaines pour les empêcher de briser le pont qui était le gagne-pain des pauvres gens. A la force brutale, on ajoutait la contrainte légale et tous les tribunaux étaient mis à contribution pour mettre les propriétaires à la raison.

La nouvelle compagnie a mieux compris son affaire; elle a avalé la moitié de la Corporation, qui partage ses gros dividendes, et elle a facilement raison des aboyeurs avec les bons morceaux qu'elle peut leur jeter.

Nous continuerons.

LÉVIS.

OUTAOUAIS.

Personnel.—Députation.—Arrivée de l'hon. M. Tilley.—Affaires.

Outaouais, 23.—J. A. Mousseau M. P., W. Wallace, M. P., et C. W. Ferguson, M. P., sont en cette ville.

—La députation québécoise qui était venue en cette ville au sujet de la démission du lieutenant gouverneur est partie aujourd'hui.

—On dit que la correspondance des hon. MM. Angers et Letellier sur le sujet du coup d'état de Québec sera prise en considération cette semaine par le gouverneur-général en conseil.

—On s'attend que l'hon. M. Tilley arrivera en cette ville cette après-midi.

—La neige qui est tombée en abondance a donné une impulsion aux affaires. Les rues sont aujourd'hui remplies de voitures.

Dernières Dépêches.

Londres, 23 déc.—Il est question de poser un nouveau câble entre la France et l'Amérique.

Rome, 23 déc.—Le comte Carlisk est parti pour Constantinople. Le vatican a autorisé toutes les églises, à l'exception des quatre basiliques, de célébrer des messes de requiem pour le repos de l'âme du roi Victor Emmanuel.

Londres, 23 déc.—Le général Browné

télégraphie de Jellalabad le 20 courant: Nous avons occupé cette ville aujourd'hui; les habitants nous sont favorables.

Calcutta, 23 déc.—Les notables de Jellalabad sont venus au devant des troupes anglaises.

L'Emir a laissé Caboul le 10 courant.

Correspondance.

Monsieur le Rédacteur, J'ai l'honneur d'avoir recours à votre obligeance pour la publication dans vos colonnes de certains renseignements que je désire communiquer à nos concitoyens et aux communautés religieuses particulièrement, dans l'espoir qu'il en résultera quelque avantage pour l'intérêt général.

Depuis trop longtemps notre bonne vieille cité de Champlain conserve à l'étranger la renommée [peu enviable par Montréal] d'accueillir un accueil bienveillant à ces prétendus représentants du commerce français, se disant quelquefois associés de maisons de Bordeaux, Marseille, Lyons, Paris et autres villes de France, et qui nous offrent, avec une dextérité de langage charmant, leurs marchandises dont la qualité est toujours inférieure aux prix.

Dernièrement un habileur du département de la Charente, est allé chez nos communités et principales familles de cette ville, offrir une eau-de-vie de Cognac aux prix de vingt à vingt-cinq dollars par caisse de douze bouteilles, et la disant vieille de vingt ans.

Malheureusement tous ces acheteurs ont été dupés, cette eau-de-vie n'a rien que de l'ordinaire et peut-être achetée pour neuf ou dix dollars.

Les maisons sérieuses de France n'ont pas de colporteurs, et tous ceux qui viennent frapper à nos portes afin d'abuser de notre bonne foi, ne sont que des aventuriers.

Il n'y a pas longtemps encore, un marchand a parcouru tout l'archidiocèse et a réussi à vendre à toutes les communautés et beaucoup de familles, des quantités considérables de toile à des prix élevés, et ces marchandises sont en vente dans nos principaux établissements à des prix plus modérés; mais on préfère toujours honorer de notre confiance, ces étrangers.

Il est regrettable que nous n'ayons pas plus l'esprit de véritable protection. Pourquoi toujours continuer à favoriser des étrangers qui, tout en nuisant à nos marchands, offrent moins d'avantages que ces derniers?

Il me semble que l'expérience du passé devrait nous instruire pour le présent et l'avenir, car "chat échaudé craint l'eau froide."

Il y a quelque temps, un français était en notre ville, vendant force vins et liqueurs de son pays, dont il savait vanter avec habileté la richesse vénicole, et tous ses acheteurs se glorifiaient d'avoir dans leurs celliers des produits des grands crus. Eh bien! cet imposteur n'avait pas emporté une seule bouteille de ces produits avec lui, et ce n'est qu'après son départ que l'on a découvert que ses vins avaient été achetés dans les établissements de notre ville.

Encourageons notre commerce local, et contribuons ainsi à la prospérité de notre ville, car nos bonnes maisons de commerce peuvent nous fournir des produits de tous les pays.

OVIDE FRÉCHETTE.

NOUVELLES

CERCLE CATHOLIQUE.—La réunion ordinaire des membres du Cercle Catholique aura lieu jeudi soir. M. J. P. Tardivel donnera la suite de son travail sur la littérature anglaise.

HAVRE DIAMANT.—La personne frappée de mort subite dimanche, dans l'église de Notre-Dame de la Garde, se nomme Joseph Worel et était âgée de 82 ans.

ÉCHAPPÉ BEL.—Une famille habitant rue Richardson a failli être asphyxiée par suite de la rupture du tuyau à gaz dans la rue du Pont.

DEUIL.—Il paraît que c'est l'intention d'un grand nombre de personnes de ne pas faire de visites du jour de l'an par respect pour la mémoire de la princesse Alice, voulant par là s'associer au deuil de leurs Excellences le marquis de Lorne et la princesse Louise.

TENTATIVE DE VOL.—Hier soir un gamin a été surpris en train d'extraire des gants de kid avec une broche plée à un bout, et qu'il avait introduite dans la vitrine d'un magasin de la côte La Montagne, par un trou servant à la ventilation.

ROND A PATINER.—Avec la permission du lieutenant-colonel Strange et des officiers, la fanfare de la batterie B. de l'Artillerie jouera au Rond à Patiner, Grande Allée, ce soir, de 8 à 10 heures. Voici le programme:

- 1. Choix, "Irish Airs."
2. Valse, "Sweet hearts."
3. Quadrille, "De Pré aux Clercs."
4. Valse, "Manolo."
5. Lancer, "Lord of Lorne."
6. Galop, "Queen Victoria."
Vive la Canadienne. Dieu sauve la reine.

L'INCENDIE CHEZ M. ROCHETTE.—L'enquête du commissaire du feu dans l'incendie à la tannerie de M. Rochette, a révélé que le feu a été causé par de l'étincelle qui s'était échappées de la fournaise sont venues en contact avec du vernis.

Les pertes réelles sont de \$1,500.

MALGRÉ LA CRUISE.—La vente qui a eu lieu hier soir chez Duquet a été considérable. Il est vrai, que c'est dû à la qualité des effets, et aux prix qu'ils se vendent. Enfin! Ils sont sacrifiés, il a été vendu une montre valant \$120 pour \$45. Ce soir, on mettra à l'encre un diamant de la valeur de \$300. Rappelez-vous que la vente est toujours sans réserve.

—Vendredi le 6 du courant, avait lieu à la Cathédrale, le service anniversaire de Madame Cauchon, épouse de Son Excellence le Lieutenant Gouverneur. Le service fut chanté par Sa Grâce Mgr.

L'Archevêque. Un grand nombre de personnes y assistaient.—(Mits.)

EXPOSITION DE PARIS.—Mesdames et Messieurs: La maison Renaud & Cie, a le plaisir d'inviter ses amis et le public en général de venir visiter l'assortiment magnifique d'articles de fantaisie qu'elle vient de recevoir directement de l'EXPOSITION DE PARIS.

On trouvera à notre établissement tout ce qu'il y a de plus nouveau pour les cadeaux de Noël et du Jour de l'An. Nous donnerons sous peu une liste des effets reçus. Une visite est sollicitée.

RENAUD & CIE,

24, Rue St-Paul

ETRENNES!—Stray Leaves from the Drama of Life." Rien de plus charmant que ce petit livre dû à la plume élégante et facile d'une Dame Anglaise de Québec. Les parents qui désirent familiariser leurs enfants avec la langue Anglaise, ne sauraient leur donner pour étrennes rien de plus amusant et de plus utile que ce petit Drama qui a pour théâtre Québec-même et ses environs. Cet ouvrage bien relié est en vente chez MM. Brousseau, Libraires, et ne coûte que 50 centes.

(Communiqué.)

Les Hons rôdants.

C'est une chose dangereuse de jouer avec le froid. Un orateur obscur disait un jour à ses auditeurs qu'il remerciait Dieu "que le diable viend dans les environs comme un lion rôdant, cherchant qui il pourra dévorer. Il pouvait saisir un pauvre diable qui n'eût pas remarqué qu'il était près de lui; mais du moment qu'il l'entendait rôder, il pouvait l'éviter en s'éloignant; si ne le faisant pas, il méritait de périr." Ainsi quand quelqu'un entend les sifflements de la toux qui est un avertissement du vieux lion, la Consumption rôdant aux environs, il doit courir au-devant du BAUME DE CERISES SAUVAGES DU DR WISTAR, et s'éloigner en prenant du danger. Cette préparation est bien connue, étant en usage depuis près de 50 ans, et reconnue par tous ceux qui s'en sont servis comme n'ayant jamais été surpassée dans ses propriétés adoucissantes et curatives. 50 cts et \$1 la bouteille. En vente par tous les droguistes.

Bulletin Commercial.

MARCHÉ MONÉTAIRE.

New-York, 23 décembre 1878, 2 heures P. M. Or, 136 1/2. Exchange Sterling, 82. Greenbacks, 98 1/2.

E. C. BARBROW,

CORRIER,

No. 17, Rue Buel, Québec.

MARCHÉS DE QUÉBEC.

Farine et Grains.

Québec, 24 décembre 1878.

Farine.—Sup. extra, baril, 196... \$1 80 à 6 50. Extra pour boulanger... 4 65 à 5 00. Extra du printemps... 4 40 à 4 50. Superline No. 2... 4 10 à 4 20. Fine... 3 70 à 3 80.

Farines en poches, de 100 livres... 2 50 à 2 80. d'avoine, 200 " " " 4 20 à 4 75. de seigle " " " 3 50 à 3 60. Mais ou blé d'Inde blanc, par 200 livres... 2 60 à 2 70. Mais ou blé d'Inde jaune, par 200 livres... 2 10 à 2 50.

Grains.—Blé de semence (rouge) par 60 livres... 0 90 à 0 90. Orge par minot... 0 50 à 0 50. Pois " " " 0 85 à 0 90. Graines de Trèfle la livre... 0 90 à 0 15. Fèves le minot... 1 65 à 1 70. Avoine 34 livres... 0 32 à 0 33. Son par 100 livres... 0 65 à 0 70. Gruau par 200 livres... 4 50 à 4 75. Foin par 100 bottes... 8 50 à 9 00. Paille par 100 bottes... 4 50 à 5 00.

Bœufs, Moutons, Etc., Etc.

Québec, 24 décembre 1878.

Bœuf 1ère qualité, par 100 livres... \$ 5 00 à 5 00. " 2ème " " " 5 00 à 5 00. " 3ème " " " 5 00 à 5 00. Bœuf par livre... 0 05 à 0 08. Mouton par livre... 0 06 à 0 07. Veau par livre... 0 06 à 0 08.

Lards, Jambons, Etc., Etc.

Québec, 24 décembre 1878.

Lard frais par 100 livres... 4 00 à 4 50. " frais par livre... 0 05 à 0 06. " salé " " " 0 07 à 0 08. Jambons frais par livre... 0 06 à 0 10. " fimes " " " 0 08 à 0 09. Lard Mince, 200 livres... 12 50 à 13 00. " Prime, " " " 11 75 à 12 00. " English Mess, " " " 10 50 à 10 50. " Extra Prime, " " " 0 90 à 1 00. Saïndoux en sauto... 1 85 à 1 90.

Provisions, Etc., Etc.

Québec, 24 décembre 1878.

Beurre frais par livre... \$ 0 18 à 0 20. " salé " " " 0 12 à 0 14. Patates... 0 40 à 0 50. Oignons par baril... 1 20 à 2 00. Café par douz... 0 20 à 0 30. Sucre d'érable par livre... 0 08 à 0 09. Pommes par baril... 2 00 à 2 50. Oranges par caisse... 6 00 à 7 00. Citrons " " " 6 00 à 7 00. Figues en boîte de 2 livres... 0 00 à 0 10. "romage, par livre... 0 11 à 0 12. Raisin de Malaga par livre... 0 07 à 0 07.

Volailles.

Tableau indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des malles. BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, NOVEMBRE 1878.

NOUVELLES MARCHANDISES

Table with columns: ARRIVÉE, MALLES, CLOTURE. Lists arrival times and destinations for various mail services.

—POUR— AUTOMNE ET HIVER —CHEZ— J. Hamel & Freres, No. 58 RUE SOUS-LE-FORT, BASSE-VILLE, QUÉBEC.

En Gros et en Détail. ESCOMPTE DE 10 0/0 ARGENT COMPTANT. J. HAMEL & FRERES, 58, RUE SOUS-LE-FORT, BASSE-VILLE.

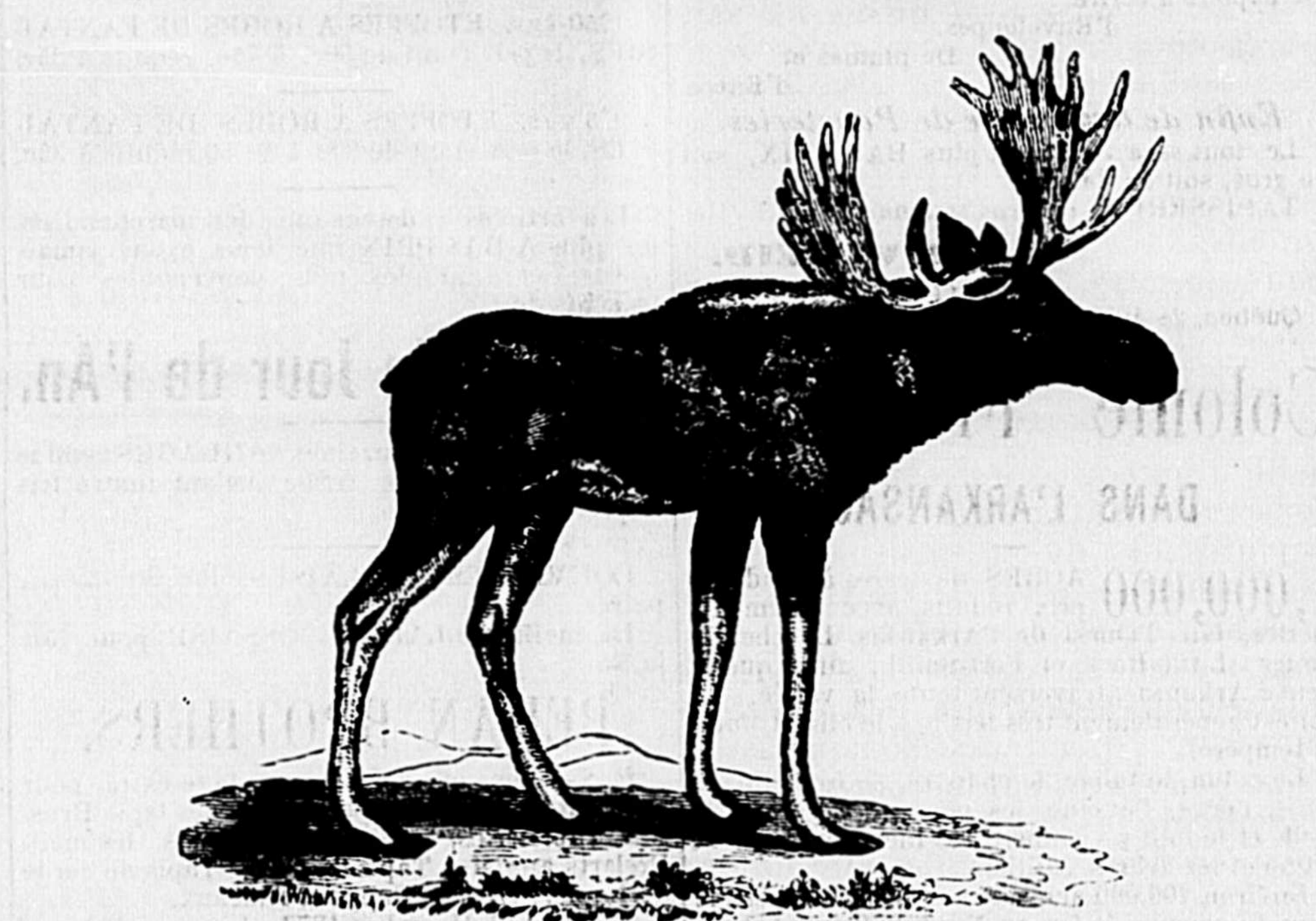
Pelleteries, Pelleteries. 100 Capots de chats sauvages de première qualité. 2000 Peaux de Cramer.

En Gros et en Détail. ESCOMPTE DE 10 0/0 POUR ARGENT COMPTANT. JOS. HAMEL & FRERES, 58, Rue Sous-le-Fort, Québec, 4 octobre 1878.

LE Scientific American Trente-quatrième année. Le journal scientifique le plus populaire du monde.

PATENTES. En rapport avec le Scientific American, MM. MUNN & CIE, sont sollicitateurs de Patentes Américaines et Étrangères.

MEDAILLE ET DIPLOMES J. B. LALIBERTE



DANS cette région du globe où le climat est si rigoureux, il nous faut aller chercher, aux approches de l'hiver, chez nos industriels les fourrures propres à nous protéger contre le froid.

Pour les Dames. Nouvelles garnitures de Manteaux, de Russie, de Paris et des Etats-Unis. GARNITURES OU SETTS DE VISON.

Pour les Messieurs. CAPOTS CASTOR NATUREL, CAPOTS CASTOR PIQUÉ, CAPOTS AGNEAU DE PERSE.

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLLICITEE. J. B. Laliberté, CHAPELIER MARCHAND DE FOURRURES.

LFS PIANOS DE WEBER

LES PIANOS DE WEBER sont reconnus pour rivaliser très-avantageusement quant à la durabilité et l'élegance du fini avec les instruments les plus renommés importés d'Europe et des Etats-Unis.

AVIS. M. L. JOBIN, Sculpteur, fait à savoir aux MM. DU CLERGÉ ET LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES qu'il fera sur commande autel et statues en bois décoré dans le style européen.

COMPAGNIE D'ASSURANCE STADACONA Contre le Feu et sur la Vie

INCORPORÉE LE 26 MAI 1874. Capital Autorisé \$5,000,000. Dépôt du Gouvernement \$100,000. BUREAU A PRINCIPAL: 20, RUE ST. PIERRE QUÉBEC.

DEPOT DE LIVRES Bureau d'Education

MM. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES pourront se procurer à ce dépôt du Gouvernement les livres suivants: TRINITE DE LIVRES en partie simple et en partie double.

Robert Morgan, No. 28, RUE DE LA FABRIQUE.

On demande 2 ou 300 PIEDS DE VIEILLES ESTACADES. On devra spécifier le prix. Québec, 20 avril 1878.

On demande 2 ou 300 PIEDS DE VIEILLES ESTACADES

CONDITIONS. —DU— Courrier du Canada.

Un nouveau billet de Banque contrefait.

F. W. HELMICK a reçu la note suivante de Washington, informant de l'existence d'un nouveau billet de Banque Nationale contrefait.

Prix de l'Abonnement

Table with columns: COUNTRY, Duration, Price. Lists subscription rates for Canada, États-Unis, Angleterre, France.

TARIF DES ANNONCES

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir: Six lignes et au-dessous 50 cents.

David Ouellet, ARCHITECTE ET TOISEUR

No. 85, RUE D'AIGUILLON. Architecture Religieuse, une spécialité.

Leger Brousseau, EDITEUR-PROPRIÉTAIRE.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU. No. 9, Rue Buade, H. V., Québec.

AVIS. LES soussignés ont formé une société comme syndics, comptables et marchands à commission.

A Vendre à Bon Marché. 1 POËLE A CHARBON (self feeder.) 1 SIMPLE POUR BOIS.

Papier et papeterie. PAPIER à écrire, Enveloppes blanches et de couleurs; Livres blancs, Encres, Plumes.